

Avis voté lors de l'Assemblée plénière du 13 juin 2012

## La dette : un pont entre passé et avenir

## Déclaration du groupe de l'agriculture

Dans un contexte social et économique particulièrement sensible, il est essentiel que le Conseil économique, social et environnemental se penche sur la question de la dette. Il s'agit toutefois d'un sujet aussi vaste que délicat. En effet, il existe des différences importantes de points de vue. La presse se fait régulièrement l'écho des débats qui peuvent agiter, autour de cette question, les instances nationales et bruxelloises. Ces différences se sont également retrouvées dans les débats de la section. Elles ont été très marquées au départ mais il faut reconnaître que le rapporteur a su faire évoluer le texte de manière à le rendre bien plus équilibré qu'il ne l'était.

Les premières moutures de l'avis contenaient des affirmations très tranchées, notamment sur les agences de notation : des nuances indispensables ont été apportées à ce sujet sensible. Le groupe de l'agriculture a par ailleurs approuvé la proposition concernant la relocalisation de la dette. Il est très important que la dette française soit réappropriée par les ménages français afin de limiter notre dépendance vis-à-vis des marchés mais à la condition que cela ne se fasse pas au prix d'une aggravation de l'endettement.

Toutefois, malgré ces améliorations, le groupe de l'agriculture ne peut se satisfaire du texte. Face à l'ampleur et à la gravité du problème, il nous apparaît que les développements manquent de consistance et que les propositions de solutions ne sont pas suffisamment fortes et claires. Nous aurions par exemple souhaité que les préconisations relatives à la réforme fiscale soient plus détaillées. Il n'était pas nécessaire de se prononcer sur des points bien déterminés de fiscalité ni d'engager le CESE sur des propositions réglementaires précises; il s'agissait plutôt d'ouvrir des pistes de réflexion dont aurait pu se saisir ultérieurement notre Assemblée dans le cadre d'un avis ou d'une étude.

Nous attendions également que les aspects relatifs à la croissance et à la compétitivité des entreprises soient approfondis et mieux pris en compte. On ne peut pas minimiser la dimension de l'activité économique dans un avis sur la dette. Pour le groupe de l'agriculture, la dynamique des entreprises est tout à fait fondamentale dans l'équilibre des finances de notre pays.

Pour le groupe de l'agriculture, si ce texte ne contient pas de point de blocage et ne suscite pas d'opposition fondamentale, il reste globalement insatisfaisant et en-decà des enjeux actuels. C'est la raison pour laquelle le groupe de l'agriculture a choisi de s'abstenir.